Voir la version en ligne

Syndicat National des Professions du Chien et du Chat
44 Rue des Halles
01320 CHALAMONT
snpcc@contact-snpcc.com

L'année 2018 est terminée, la route pour 2019 est ouverte !
Au nom de tous les membres de notre Conseil d'Administration et du secrétariat, je souhaite à vous et vos proches tous nos vœux pour l'année nouvelle !

Adhérent(e) ou envie de l'être, renouvelez dès à présent votre cotisation et bénéficiez de l'ensemble des services proposés par le SNPCC

- Service installation et règlementation: Vous serez accompagné(e), pour la création de votre entreprise ou le développement de nouvelles activités.
- Service juridique: aide et conseils dans la gestion de litige clients à l'amiable.
- Service technique Protection Animale et Environnementale : conseils pour vous dossiers DD (CS)PP (installation, contrôle, mise aux normes,...)
- Service médiation: Prise en charge du coût de l'adhésion au service et des éventuels dossiers.
- Service RH : aide et conseils pour la règlementation spécifique du droit du travail : apprentissage, salarié(e)s, accompagnement des entreprises dans leur relation avec leurs salarié(e)s, etc.
- Service formation : Réalisation de vos dossiers de prises en charge auprès des OPCA et FAF
- Service recouvrement pour les impayés de vos clients avec un tarif préférentiel par action
- Service labellisation : mise en valeur du travail de l'éleveur sélectionneur grâce aux labels OR et ARGENT délivrés par portée inscrite aux Livres des Origines.
- Service presse : Restez informé(e)s de nos actions et de la législation grâce à notre revue professionnelle et un accès spécialement réservé à nos adhérents dans notre site internet
- Service Protection Incendie

Boutique : Commandez tous les documents nécessaires à votre activité : des documents mis à jour régulièrement

En savoir plus

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : comment ça marche ?

Conformément aux annonces du Président de la République qui a décrété le 10 décembre dernier l'urgence économique et sociale, le Gouvernement a décidé d'ouvrir la possibilité pour les employeurs, de verser à leurs salariés une prime exceptionnelle exonérée d'impôts et de prélèvements sociaux pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages.

Lire la suite

Adhérer au SNPCC

CNF PRO Formation Professionnelle Permanente

FAFCEA CHEF D'ENTREPRISE Se former, pourquoi pas vous ?

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Ne pas répondre à cet email, cette boite n'est pas relevée.
Si vous souhaitez nous contacter, connectez-vous à notre site internet,
et notre partie "contact", merci !
Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes inscrit(e) à la newsletter du SNPCC, où qu'une autre personne a inscrit(e) votre adresse mail afin que vous soyez informé(e) de nos informations.
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos lettres d'informations destinées aux professionnels, vous pouvez vous désinscrire avec le bouton ci-dessous.
Cordialement. Le comité du SNPCC
Se désinscrire

© www.snpcc.com 2019 all rights reserved.